

chez les vieilles nations, mais grâce à une politique adaptée à nos mœurs et à notre situation. Lors du premier exposé budgétaire de mon collègue, le ministre des Finances, nous avons établi un tarif de faveur. Nous ne marchions pas sur les traces d'une autre nation ; nous battions la marche. Nous avons suivi une ligne de conduite appropriée à notre situation de colonie et de jeune nation et conforme aux sains principes économiques. Nous avons pris une attitude qui devait donner l'essor à notre commerce avec l'Angleterre, notre mère-patrie, tout en soulageant beaucoup le consommateur canadien.

Il y a un an nous imposions une surtaxe sur les marchandises allemandes. Pour cela, nous ne nous sommes pas

inspirés des lois des pays. Nous avons inventé un moyen d'une nation puissante à nos justes regards qu'elle refuse pour nous ou du moins à nous.

Cette année, enfin, pour empêcher le fléau moderne, causé par certaines récentes actions chez des nations nées au protectionnisme à nous avons trouvé un moyen du moins nous avons tout à croire.

L'avenir ressemblera au passé. Nous tiendrons tête à toutes les difficultés et nous trancherons tous les problèmes qui se présenteront à l'aide des personnes canadiennes par leur originalité et leur caractère.